

POUR LA TRÈVE... TARIF D'ABONNEMENT : 13 fr. 50. SIX MOIS 26 fr. UN AN 50 fr.

BUREAU DE RÉDACTION : Roubaix, rue Neuve, 17. Téléphone, rue des Fourains, 42. Directeur-Propriétaire: ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Les Abonnements et Annonces sont reçus à [ROUBAIX, rue Neuve, 17. A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. A PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et C<sup>o</sup>, place [de la Bourse, 38], et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. A BRUXELLES, à l'Office de Publication.

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES : Les Abonnements et Annonces sont reçus à [ROUBAIX, rue Neuve, 17. A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. A PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et C<sup>o</sup>, place [de la Bourse, 38], et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. A BRUXELLES, à l'Office de Publication.

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES : Les Abonnements et Annonces sont reçus à [ROUBAIX, rue Neuve, 17. A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. A PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et C<sup>o</sup>, place [de la Bourse, 38], et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. A BRUXELLES, à l'Office de Publication.

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES : Les Abonnements et Annonces sont reçus à [ROUBAIX, rue Neuve, 17. A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. A PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et C<sup>o</sup>, place [de la Bourse, 38], et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. A BRUXELLES, à l'Office de Publication.

LA TRÈVE

Ce n'est pas de la traditionnelle « trêve des confiseurs » que nous voulons parler, c'est de la trêve des partis. La première sera certainement observée, cette année-ci, comme les années précédentes. La seconde l'est depuis la naissance du nouveau ministère. Le vent est au calme absolu dans les régions politiques. Nul n'a envie de déchaîner les tempêtes et d'ouvrir l'autre des crises. Le Sénat lui-même, va voter sans opposition le budget qui lui est soumis, et, pour la première fois dans cette législature, on aura la chance d'échapper à l'expédition des douzièmes provisoires.

Pour arriver à ce résultat exceptionnel, on a eu la prudence d'aménager la loi de finances toutes les réformes qui pouvaient entraver le vote du budget de 1896. Le cabinet radical a fait siennes les propositions du cabinet modéré auquel il succéda. Il s'est même montré plus modéré que celui-ci, en renonçant également, pour l'heure actuelle, à certaines modifications, plus ou moins réformatrices, que le ministère précédent aurait certainement soutenues. De cette façon, on a écarté tous les obstacles et l'on a mis les républicains de gouvernement, à la Chambre comme au Sénat, dans l'obligation de voter sans résistance le budget qui, en principe, était leur œuvre.

Nous avons déjà indiqué cette habile manœuvre. Elle a, d'un côté, remarquablement discipliné le parti radical et même le parti révolutionnaire en leur faisant comprendre qu'il fallait d'abord se consolider au pouvoir avant d'aborder l'exécution de leur programme, et, d'un autre côté, elle a enlevé tout prétexte immédiat aux attaques du parti modéré. On a pu ainsi établir, entre les deux grandes fractions républicaines, une trêve des partis qui a eu une bien autre importance que la trêve des confiseurs et qui est le fait dominant de la situation que nous venons de traverser et de celle où nous sommes.

Il est impossible de méconnaître que le chef du cabinet actuel a montré, en cela, un très grand talent de stratège parlementaire. L'armistice qu'il est parvenu à imposer équivaut presque à une victoire. Il est hors de doute qu'en désarmant ainsi, pour un temps, les deux partis adverses, il a consolidé sa propre situation et pris des forces pour des luttes futures. Mais il est trop homme d'Etat pour ne pas savoir que ce n'est là qu'un résultat négatif, et que, pour être retardée, la lutte ne peut manquer de s'engager tôt ou tard. La force des choses le contraindra à marcher lui-même en avant, vers le but de son programme, au risque de se heurter à des écueils qu'il a pu éviter jusqu'à présent.

La trêve à laquelle on s'est résigné de part et d'autre n'existe pas seulement avec le parti modéré, qui, d'ailleurs, comme nous l'avons dit naguère, a généralement peu de dispositions pour la bataille; elle existe aussi avec le parti radical lui-même, et bien plus encore avec le parti socialiste, qui n'ont consenti à réfréner momentanément leurs sentiments naturellement belliqueux, qu'à la condition qu'en récompense de leur sagesse présente, on ne tardera pas trop à satisfaire leurs réclamations. M. Bourgeois ne saurait se faire illusion à cet égard. C'est par ses propres amis et par ses alliés qu'il sera bientôt mis en demeure de réaliser leurs espérances momentanément ajournées.

et il faudra alors qu'il s'exécute, sous peine de trouver des adversaires parmi ceux-mêmes qui l'ont soutenu. Le Radical le lui dit très nettement par la voix de M. Henry Maret : « Il a pu luyouyer jusqu'à présent, mais c'est à la rentrée qu'on le jugera définitivement, car c'est à la rentrée qu'il devra prendre une direction politique. Là, ses ennemis l'attendent; ses amis aussi. Sous ces derniers mots, la menace se déguise à peine.

C'est parfaitement vrai. A ce moment, il est hors de doute que les radicaux sortiraient de leur attitude passive et demanderaient les réformes qui constituent leur programme. Il faudra alors que les hommes qui les représentent au pouvoir se décident à formuler leurs principales revendications, s'ils veulent conserver leur confiance et leur appui. Le budget de 1896 a bien pu être un budget d'attente, celui de 1897, qui sera présenté au début de la session prochaine, devra être un budget de réformes tel que les révoient les radicaux, et le gouvernement sera tenu de prendre parti sur les questions essentielles que ceux-ci entendent résoudre.

Dans ces conditions, il est bien évident que la trêve actuelle ne pourra pas se maintenir. Chacun sera nécessairement amené à reprendre sa position sur le terrain de ses doctrines. Durant l'après-midi, l'animation a été grande dans les couloirs du Palais. Questionné à la sortie, il a répondu « être borné à répéter ce qu'il avait dit hier au cours de la perquisition faite à son domicile, à savoir qu'il avait été en correspondance avec Arton qui lui avait écrit plusieurs lettres pour lui demander comment il se portait et pour lui offrir un certain nombre de documents. Il n'avait rien de plus à dire sur ce point, et il s'est dérobé en se précipitant dans son appartement. M. Laguerre a en outre protesté, au nom du secret professionnel, contre les perquisitions qui ont été faites chez lui.

Après, le juge d'instruction, a prévenu M. Laguerre de venir à l'heure indiquée à son domicile. M. Laguerre, retenu par ses affaires à Paris, ne pouvant assister à cette opération judiciaire, a désigné pour le représenter M. Carbonel, bâtonnier de l'ordre des avocats de Figeac.

Chez M. Dupas M. Dupas, rencontré par un de nos confrères, lui a parlé comme suit, la perquisition faite chez elle, le matin, après le départ de son mari, par MM. Espinas et Clément. « Bien tranquille sur le résultat, je me mis à lire. Pendant plus d'un demi-heure, ils fouillèrent tiroirs et bureaux, ne laissant aucun coin inexploité. Enfin, lassés sans doute et ennuyés de leur tâche, ils s'excusèrent de nouveau et partirent. « Alors, disons-nous, il n'ont emporté de chez vous aucun papier. « Si, mais sans aucune espèce d'importance. En prévision des événements qui viennent de se produire, mon mari avait pris ses précautions et avait fait passer par moi-même à son domicile, à M. Dupas et à son frère, un grand nombre de documents, et ce, simplement, en vue d'un moyen un peu sûr pour l'empêcher de les divulguer. « C'est la question que j'ai posée au juge d'instruction; il m'a répondu qu'il n'avait rien de plus à dire sur ce point. Au ministère de l'Intérieur On continue à garder, au ministère de l'Intérieur, la plus grande réserve sur tout ce qui touche à l'affaire Arton. Cependant, le conseil des ministres s'est longuement occupé de cette question. Des décisions nouvelles ont été prises, et les instructions ont été envoyées au parquet par le garde des sceaux.

Après deux jours de repos, on remarque beaucoup la présence, au ministère de l'Intérieur et au palais, d'anciens fonctionnaires de tous grades ayant appartenu à l'administration internationale de M. Dupas et sortis de son cabinet Arton, sans doute pour la recherche de renseignements sur les personnes qui ont pu être accidentellement au courant de ses recherches à propos de M. Dupas.

Un inattendu accident de chasse Monlieux, 18 décembre. — Un jeune homme de 15 ans, nommé Boninoveau, chassait à Saint-Martin, suivi de deux enfants âgés de 9 et 13 ans. A un moment donné, Boninoveau pressa la détente de son arme et le coup partit. Les deux enfants furent tués. L'un d'eux fut tué, l'autre blessé très grièvement.

Le cadavre de la Méditerranée. — Prochain mouillage à Villefranche. — Pour la réception du tsarévitch. Toulon, 18 décembre. — L'escadre active, qui devait être sur rade à Toulon samedi, y rentrera ce jour.

au palais de justice et a été aussitôt reçu par M. Espinas. M. Laguerre attendait dans les couloirs d'être introduit auprès du juge d'instruction. On sait qu'il doit être entendu par M. Espinas au sujet de ses anciennes relations avec Arton.

On dit aussi que M. Guron, rédacteur au Matin, ancien chef de la rédaction à Londres, serait aussi intéressé. Enfin, en même temps que la nouvelle de la mesure prise à l'égard de M. Dupas se répandait dans le public, on disait que M. Ribot, le conseil d'Arton, aurait été également assigné à la disposition de la justice.

Paris, 17 décembre. — La déposition de M. Ribot, faite à M. Espinas, s'est prolongée jusqu'à 4 heures moins le quart. M. Laguerre a ensuite été introduit dans le cabinet du juge d'instruction. M. Laguerre, avant d'entrer, avait exprimé l'avis que l'interrogatoire de M. Dupas ne devait pas être interrompu, mais qu'il devait être continué jusqu'à la fin de la journée.

Paris, 17 décembre. — On dit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

On fait prévoir que la journée de demain sera marquée par de graves événements. On croit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

On croit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

On croit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

On croit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

Paris, 17 décembre. — Après M. Laguerre, M. Dupas a été introduit dans le cabinet du juge d'instruction, qui a repris l'interrogatoire, lequel s'est prolongé jusqu'à sept heures et demie. Espinas, M. Espinas a dit au juge d'instruction qu'il n'avait rien de plus à dire sur ce point, et il s'est dérobé en se précipitant dans son appartement.

Paris, 17 décembre. — On dit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

On croit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

On croit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

On croit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

On croit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

On croit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

On croit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

Paris, 17 décembre. — On dit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

On croit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

On croit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

On croit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

On croit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

On croit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

On croit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

On croit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

Paris, 17 décembre. — On dit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

On croit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

On croit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

On croit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

On croit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

On croit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

On croit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

On croit que M. Laguerre, le chef de la première brigade de recherches, a été interrogé par le procureur de la République, M. Espinas, et le préfet de police, une mission spéciale d'information sur le séjour d'Arton dans cette ville et rapporté ensuite le plus tôt possible, la valeur d'Arton, abandonnée, on le sait, par ce dernier, qui ne pouvait payer son salaire vis-à-vis de MM. Devoir et Loubet, il paraissait nerveux et perplexé.

Table of stock market data for Paris, Lille, and Boulogne, including various commodities and financial instruments.

Table of stock market data for Lille, including various commodities and financial instruments.

Dernière Heure (De vos correspondants par télégramme spécial) - Paris, 18 décembre. - L'évêque de Nantes est mort ce matin à neuf heures et demie. Il a succombé à une maladie de cœur, compliquée d'albumerie. Mgr La Roche était né à Nantes le 25 novembre 1821.

Abominable crime dans la Drôme - Hanteviers (Drôme), 18 décembre. - L'émission causée par l'affaire mystérieuse de la Beaume-d'Hoston est à peine terminée. On a découvert un cadavre dans un champ de blé. Le cadavre avait été enterré dans un trou creusé dans le sol.

LES ITALIENS EN ÉRYTHÉE - Rome, 17 décembre. - Les dépêches des correspondants de journaux étrangers continuent à apporter quelques lumières sur les événements d'Afrique. On croit que les Italiens ont réussi à occuper une partie de la plaine d'Adera.

NOUVELLES DU JOUR - Paris, 17 décembre. - Le Figaro de demain publie un panamiste qui... file. Les Chambres ne siègent pas, et nos honorables se promènent dans les couloirs du Palais national. On croit que le projet de loi sur les douanes sera voté dans les prochains jours.